

# U23 Pour en Creuse

L'Enseignement La Culture L'Éducation La Formation La Recherche L'Insertion



Après les élections départementales de juin dernier, nous voilà repartis pour 6 ans de plus... Après les félicitations républicaines de rigueur, nos élus auront la charge de mettre en œuvre les fameuses "**Lignes Directrices de Gestion**". Elles déterminent la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, notamment en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Tout un programme!

En bref, de quelle façon les collectivités territoriales peuvent-elles faire des économies sous couvert de dialogue social? Cette négociation doit s'ouvrir afin de déterminer les priorités ...

Il est fort à parier qu'après avoir "allégé" le budget lié aux routes sous la mandature précédente, les services sociaux peuvent s'attendre à s'entendre dire qu'ils coûtent trop cher, à leur tour! "*Un pognon de dingue*" comme dirait l'autre ...

La mode est à l'économie et tant pis si le service public rendu se détériore, il sera toujours temps de le reprocher aux agents eux-mêmes en ne leur versant pas la fameuse prime CIA, plus communément appelée "prime au mérite". Ne croyez pas non plus que les projets d'externalisation ne viendront pas ... Votre section Snuter-FSU est plus que jamais pour un service public fort avec les moyens nécessaires pour son bon fonctionnement. Nous continuerons à faire entendre les voix des agents de notre collectivité pour le maintien d'un service public de proximité.

## Quel avenir pour les agents des routes?

Depuis quelques temps les missions des agents des routes sont modifiées par des choix politiques. Au-delà de leur propre insatisfaction professionnelle à ne plus réaliser des tâches pour lesquelles ils sont compétents, ils doivent faire quotidiennement face à une population qui ne comprend pas!

Le niveau des investissements n'a eu de cesse de baisser, passant peu à peu de 18M€ à 10M€ en 2020. Pour autant, le travail d'entretien et de réparation des ouvrages d'art sera tôt ou tard à faire ; il ne peut être reporté indéfiniment sous peine de devoir effectuer des travaux en urgence toujours plus coûteux.

**Les agents de notre collectivité ont à cœur d'effectuer un travail de qualité et ne pourront pas répondre aux injonctions de leur administration s'ils n'en ont pas les moyens humains et financiers.**

**La section du Snuter-FSU revendique une feuille de route claire afin de garantir aux agents les meilleures conditions de travail pour la réalisation de projets cohérents.**



## Promotions internes ou le “choix du prince” :

Le 14 juin dernier avait lieu un temps d'échange entre les représentants du personnel et l'administration afin d'évoquer les promotions internes. Votre section FSU y est représentée pour la catégorie A.

Les CAP (Commission Administrative Paritaire) n'existant plus depuis la réforme de la Fonction Publique en 2019, notre hiérarchie a accepté un échange informel lors d'une réunion.

Votre section FSU a proposé une liste d'agents sélectionnés suivant leur ancienneté dans la fonction publique (années contractuelles comprises) afin de respecter l'équité de traitement.

**De toute évidence, notre administration n'a pas suivi ce même traitement et nous pouvons le regretter. Cela apparaît particulièrement vrai dans la catégorie des “assistants-socio éducatifs de classe exceptionnelle”.**

**Nos collègues présentant la plus grande ancienneté avec d'excellentes évaluations n'ont pas tous eu accès à la promotion qu'ils méritaient.**

**Nous dénonçons cette pratique et demandons le respect du critère d'ancienneté, restant le seul critère objectif et équitable dans la fonction publique, pour nos collègues présentant un avis favorable.**

## Le silence de la honte :



Voilà le genre de dessin que l'on pouvait trouver sur les réseaux sociaux après l'assassinat d'Audrey Adam, travailleuse sociale dans le département de l'Aube, le 12 mai 2021.

Non seulement les médias n'ont que trop peu évoqué ce drame mais rares sont encore les politiques à en avoir parlé.

Notre département n'a pas échappé à la règle et malgré les demandes de nos collègues travailleurs sociaux, il n'y a pas eu le moindre signe ou message de compassion de la part de notre collectivité

Les travailleurs sociaux et plus largement l'ensemble des agents travaillant dans les services sociaux restent mobilisés et présents auprès des publics les plus précaires. Comme d'autres, ils sont un symbole de solidarité dans

notre pays et à ce titre ont droit à la même reconnaissance. Après plusieurs semaines de colère de la part des associations et syndicats représentatifs des travailleurs sociaux, Audrey Adam a obtenu la légion d'honneur à titre posthume ... Un peu tard quand même, comme s'il n'était pas de bon ton de parler de "solidarité" dans une période où nous en avons pourtant besoin plus que jamais.

## Assistants Familiaux : entre violences et dégradations matérielles

Votre section syndicale a été interpellée par des assistants familiaux qui se sont retrouvés en difficulté dans la prise en charge des enfants qui leur sont confiés.

Nous observons que depuis plusieurs années les "Ass Fam" sont amenés à prendre en charge des enfants de plus en plus virulents, voire relevant de soins spécialisés.

Les structures adaptées manquent en Creuse, nos collègues se retrouvent à accompagner des enfants au profil parfois violent et pour lesquels ils ne sont pas formés.

Face à des enfants en souffrance, nos collègues peuvent se retrouver en difficulté surtout lorsque l'enfant confié se met à dégrader les biens du foyer.

**Certains assistants familiaux se retrouvent à devoir assumer une grande partie des réparations liées aux dégradations commises par l'enfant car l'assurance souscrite par le Conseil Départemental ne prend pas entièrement en charge le préjudice occasionné. Cela peut se chiffrer en milliers d'euros.**

**Le Snuter-FSU revendique la création d'une assurance ou d'une ligne budgétaire couvrant le reste à charge des réparations à réaliser. D'autre part, face à ces situations exceptionnelles, nous demandons la prise de mesures adéquates permettant à la fois de protéger l'enfant et l'assistant familial.**



## Faites-vous entendre !

La section Snuter-FSU existe par la volonté de ses militants. Faites-vous entendre en nous rejoignant dans nos débats et échanges afin que votre parole et avis soient toujours pris en compte par notre employeur.

## La section FSU reste à votre écoute :

- Une permanence est assurée tous les :

**Jeudis matin de 9h à 12h**

au local syndical 45 Bis Rue Jean Jaurès à Guéret ou sur rendez-vous.

- Vous pouvez également nous contacter par mail : [sectionfsucd23@gmail.com](mailto:sectionfsucd23@gmail.com) ou [fsu@creuse.fr](mailto:fsu@creuse.fr)
- Nous aurons peut-être l'occasion de nous rencontrer lors des heures d'informations syndicales que nous effectuons tout au long de l'année dans nos différents services et auxquelles vous avez tous droit de participer! Nous avons rencontré de nombreux services (UTAS, UTT, CE, ASE, Collèges...) et nous continuerons à le faire.

***Toutes les informations sur votre carrière sur la brochure FSU 2021 : demandez-la !***

Rédacteur en chef : Julien Hulois

Imprimé par nos soins

Courriel:  
[sectionfsucd23@gmail.com](mailto:sectionfsucd23@gmail.com)  
[fsu@creuse.fr](mailto:fsu@creuse.fr)

Section Snuter 23  
45 bis rue Jean Jaurès 23000 Guéret  
[www.fsucd23.com](http://www.fsucd23.com)  
tel : 06 20 81 53 26